



Agenda 21 du
Réalmontais

Programme opérationnel 2009/ 2011

Volet 2 : MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS TRANSVERSALES

Principe 2 : Echelle territoriale pertinente de l'action

Référence
au document cadre
Axes, Objectifs, Mesures

Mise en œuvre Principe 2
(objectifs 1-2-3-4)
Mise en œuvre des Axes 1-2-3
dans leur intégralité

Décomposition :

Mesure 2-1 : Schéma de modernisation des équipements publics du Réalmontais

Mesure 2-2 : Mise en place d'une conférence des intercommunalités du bassin de vie

Mesure 2-3 : Renforcement des liens avec le Pays de l'Albigeois et des Bastides

Historique et enjeux identifiés :

Dans le cadre de l'adoption du document cadre de son agenda 21, et sur la base de l'évaluation effectuée du PDDR, dans un souci d'amélioration continue les élus, ont retenus deux grands principes fondateurs destinés à répondre aux enjeux de réussite de leur agenda 21

Principe 1 : METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE VOLONTARISTE EN MATIÈRE DE PROTECTION ET PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT
Principe 2 : ACTIVER LES LEVIERS GARANTS DE LA CONCRETISATION DU PROJET : Communication, Concertation, Partenariats, Gestion des ressources

Dans le cadre de son programme opérationnel 2009 la CCR a retenu 6 principes transversaux à l'ensemble des dossiers, destinés à décliner la mise en œuvre de ces deux principes fondateurs.

Pour leur le bureau exécutif a privilégié les caractéristiques suivantes, communes aux 6 principes retenus:

- impact sur une compétence existante
- mesure de bon sens se traduisant par un changement rapide et lisible auprès de la population et des élus du territoire
- un coût limité nécessitant une forte volonté politique de changement et une forte mobilisation en terme d'animation.

La recherche de l'échelle territoriale pertinente de l'action est une réponse locale de bon sens visant à atténuer les effets négatifs de l'application aux intercommunalités du principe de subsidiarité. Plus simplement il s'agit pour la CCR de s'interroger à chacune de ses actions afin de savoir s'il ne serait pas plus efficace d'agir dans un cadre plus large, de s'interroger sur l'échelle géographique et institutionnelle la plus appropriée. et sur les modalités les plus efficaces et réalistes d'une mise en œuvre concrète de cette action.

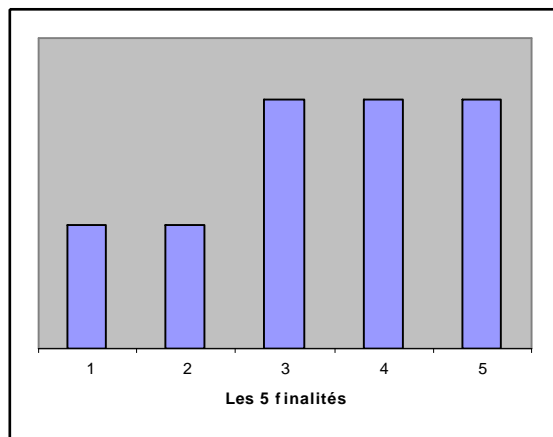
➤ elle est également une réponse apportée aux exigences locales :

- aux faiblesses des ressources financières de la CCR (potentiel fiscal inférieur de moitié à la moyenne départementale)
- aux caractéristiques du territoire Réalmontais (faible dimension, nombreuses petites communes) et à son positionnement géographique (bassin de vie rural attractif entouré de grandes agglomérations)

➤ Elle est enfin un formidable vecteur de cohérence et d'ouverture du territoire vers l'extérieur.

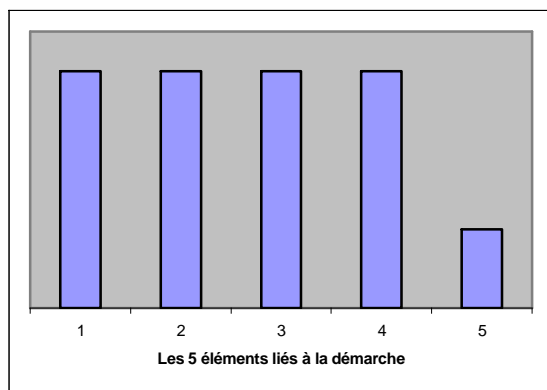
Analyse et évaluation : Cadre de référence national :

Les 5 finalités de l'agenda 21



<u>Illustration par l'exemple</u>	<u>Principales déclinaisons dans l'agenda 21 du Réalmontais</u>
La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	Effets d'échelle et mobilisation de l'ensemble du territoire (communes et prescripteurs) Ex diagnostic énergétique sur l'ensemble des équipements public
La préservation de la biodiversité et la gestion des milieux et des ressources	Gestion des salles économe en énergie
L'épanouissement de tous les êtres humains et l'accès aux biens collectifs	Spécialisation de l'offre d'équipements sociaux et diffusion des pratiques culturelles et sportives sur l'ensemble du territoire, meilleure répartition sur le territoire (meilleur service à la population)
La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre les générations	Harmonisation des pratiques tarifaires des salles et des services entre les communes
Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Fourniture de repas issus du territoire (filières courtes)

Les 5 éléments liés à la démarche



<u>Illustration par l'exemple</u>	<u>Principales déclinaisons dans l'agenda 21 du Réalmontais</u>
Stratégie d'amélioration continue	Progressivité des actions prévues dans le schéma de modernisation des équipements publics
Participation des acteurs	Objectif même du renforcement des liens avec le Pays de l'Albigeois et des Bastides
Organisation du pilotage	Objectif même de la Conférence des intercommunalités
Transversalité des approches	Transversalité dans la Conférence des intercommunalités (enjeux du territoire)
Evaluation partagée	Modalités de pilotage de la démarche équipements sociaux (association des secrétaires de mairie)

Analyse et évaluation : Cadre de référence local :

Impact et transversalité du principe sur l'ensemble des 10 projets

<u>Les 10 projets du programme opérationnel 2009-2011</u>	Impact princioe 2 échelle territoriale pertinente de l'action			
	absent	engagé	notable	exemplaire
Construction d'un Centre de Ressources Intercommunal				
Création d'une zone d'activité économique				
Modernisation du pôle commercial artisanal et de services				
Production d'énergie renouvelable				
Création d'une médiathèque intercommunale				
Animation et promotion économique				
Soutien aux filières agricoles et agro alimentaires				
Développement des randonnées d'intérêt communautaire				
Amélioration de la place des personnes âgées et handicapées				
Expérimentation d'une offre d'accueil de qualité de la petite enfance				
Synthèse	absent ou pris en compte		notable à exemplaire	
	13%		88%	



Agenda 21 du
Réalmontais

Programme opérationnel 2009/ 2011

Principe 2 : Echelle territoriale pertinente de l'action

Mesure 1 : Schéma de modernisation des équipements publics du Réalmontais

Description de la mesure :

Une radiographie des équipements sociaux du territoire (salles polyvalents, salles des fêtes, mairies, salles de réunion, équipements sportifs) a été réalisée en interne par l'équipe de la CCR (descriptif, usages et fréquentation, pratiques de gestion, consommations énergétiques).

Cette mission participative a donné lieu à une réflexion entre la CCR et l'ensemble des communes afin d'engager une gestion durable des équipements publics du territoire. Sur la base du constat de la très bonne couverture du territoire par les équipements publics ce travail a débouché sur un schéma d'orientation préconisant :

- la spécialisation progressive des équipements pour équilibrer le territoire, mieux répondre aux besoins de la population en terme d'usages et permettre de mieux appréhender l'organisation des déplacements (transport à la demande et co voiturage);
- l'optimisation de la gestion patrimoniale et environnementale de ces équipements par la mutualisation des moyens et la mise en place de pratiques partagées.

A travers cette mesure, la CCR souhaite achever ce travail de diagnostic (visite avec l'architecte mandaté et établissement d'une fiche signalétique), le restituer aux communes (une base de données très renseignée est disponible) et le poursuivre en ciblant, conformément à son engagement lié à l'agenda 21, les deux domaines suivants :

- les usages (spécialisation et répartition équilibrée sur le territoire)
- l'optimisation des consommations énergétiques.

Résultat attendu :

- Economies
- meilleur service à la population
- meilleure information du public sur les salles et les équipements publics de leur territoire
- diffusion des pratiques sur l'ensemble du territoire

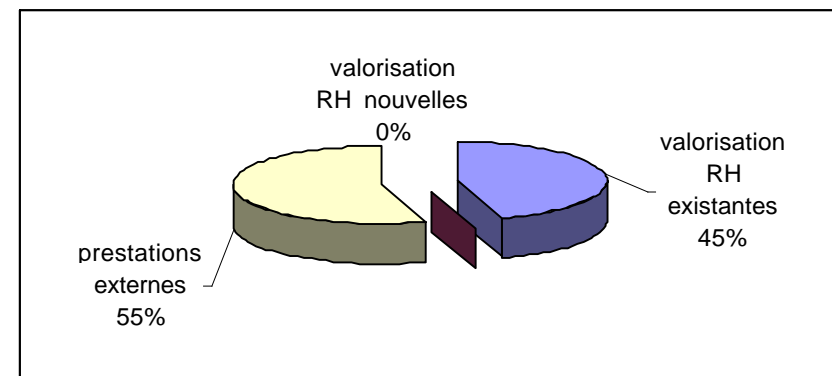
Modalités de mise en œuvre :

Maître d'ouvrage : CCR	Référent élu : Françoise BARDOU
Maitre d'œuvre : CCR	Référent technicien : Thierry CAMPEGGI

Coût total :	29 988 €
Fonctionnement : 76 %	9 602 €
Investissement : 24 %	20 386 €

Calendrier de mise en œuvre :			
	2009	2010	2011
Démarrage prévu	X		
Achèvement			
Crédits de paiement	3 590 €	21 406 €	4 992 €

Moyens mobilisés :	Montant
Ressources humaines existantes : Directeur général des services, Secrétariat Chargée de mission culture enfance et jeunesse chargées de mission tourisme	13 576 €
Ressources humaines à créer :	
Prestations externes : Architecte et CAUE Prévoir intervention d'un stagiaire o	16 412 €
Coût total	29 988 €
- Financement total mobilisé Etat	- 12 000 €
= Cout net de la mesure	17 988 €



Répartition des moyens mobilisés

Modalités de Gouvernance :

Mobilisation prévue des acteurs du territoire :

Réunions de travail : Maires, techniciens et secrétaires de mairie (gestion et mise à jour partagée des données)

Partenariats mobilisés :

CAUE

Pays de l'Albigeois et des Bastides (Plan climat territorial)

Organisation de l'information et de la concertation :

- Site portail territorialisé à destination du grand public (affichage des résultats et information du public sur les salles)
- Intranet
- Extranet
- Système d'Information Géographique de la CCR, à partager pour la mise à jour

Indicateurs de suivi :

indicateurs quantitatifs

- Effectivité de la mobilisation (nombre de réunion et participation)

Taux de réalisation de la mesure (% de consommation des crédits à partir de la comptabilité analytique)

	2009	2010	2011
Prévu Budget Primitif	3 590 €	21 406 €	4 992 €
Réalisé Compte Administratif			

indicateurs qualitatifs :

A bâtir dans le cadre :

-de la réunion annuelle d'évaluation de la commission compétente

A présenter

-lors de la réunion annuelle du comité de pilotage ouverte à la population



Agenda 21 du
Réalmontais

Programme opérationnel 2009/ 2011

Principe 2 : Echelle territoriale pertinente de l'action

Mesure 2 : Mise en place d'une conférence des intercommunalités du bassin de vie

Description de la mesure :

Il n'existe pas actuellement de rencontre régulière entre les intercommunalités du bassin de vie. Dans le cadre de son agenda 21, des enjeux identifiés sur le bassin de vie et afin de préparer l'émergence des deux grands équipements structurants de la future "Maison du réalmontais (Centre de ressources, Médiathèque et Cyber-base intercommunale) les élus de la CCR souhaitent proposer un rencontre annuelle des exécutifs afin :

- d'échanger des informations sur les priorités et actions conduites par chaque territoire
- d'identifier les complémentarités possibles
- d'adapter les conditions et les modalités du partenariat à organiser sur la base des volonté exprimées.

Une première analyse de la situation du réalmontais et des complémentarités identifiées permet d'identifier les premiers points suivants d'interface entre ces territoires :

- petite enfance,
- tourisme,
- voirie et ordures ménagères
- filières courtes et débouchés locaux de l'agriculture
- mutualisation de moyens (groupement de commandes), de matériels (équipements culturels), partage d'outils (SIG)

Résultat attendu :

- Economies
- Meilleur service à la population
- Diffusion des pratiques

Modalités de mise en œuvre :

Maître d'ouvrage : CCR	Référent élu : Jean-Luc CANTALOUBE
Maitre d'œuvre : CCR	Référent technicien : Thierry CAMPEGGI

Coût total : 673 €

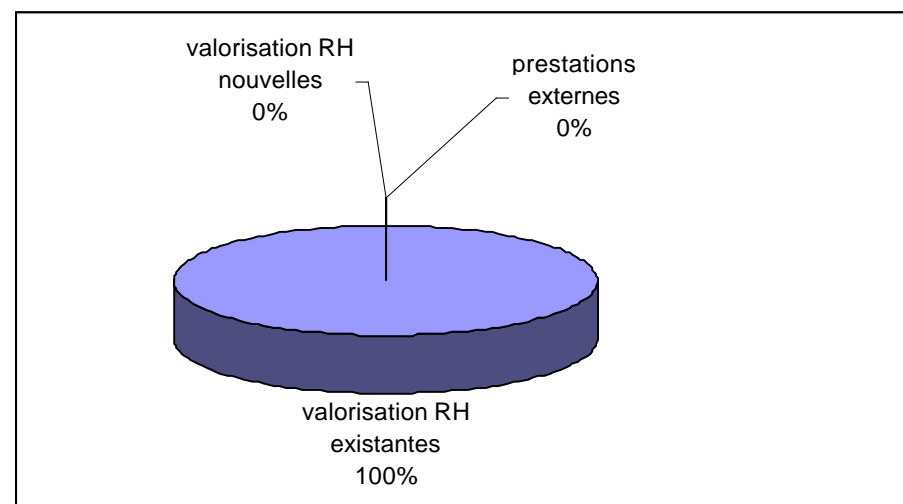
Fonctionnement : 673 €
100 %

Investissement :

Calendrier de mise en œuvre :

	2009	2010	2011
Démarrage prévu		X	
Achèvement			
Crédits de paiement		337 €	336 €

Moyens mobilisés :	Montant
Ressources humaines existantes : Directeur général des services	673 €
Ressources humaines à créer :	
Prestations externes :	
Coût total	673 €
- Financement total mobilisé	
= Coût net de la mesure	673 €



Répartition des moyens mobilisés

Modalités de Gouvernance :

Mobilisation prévue des acteurs du territoire :

- Association des conseillers généraux à la démarche
- Information des maires

Partenariats mobilisés :

Pays de l'Albigeois et des Bastides

Organisation de l'information et de la concertation :

- Intranet
- Extranet
- Système d'information géographique de la CCR

Indicateurs de suivi :

indicateurs quantitatifs

- Effectivité de la mobilisation (nombre de réunion et participation)

Taux de réalisation de la mesure (% de consommation des crédits à partir de la comptabilité analytique)

	2009	2010	2011
Prévu Budget Primitif		337 €	336 €
Réalisé Compte Administratif			

indicateurs qualitatifs :

A bâtir dans le cadre :

-de la réunion annuelle d'évaluation de la commission compétente

A présenter

-lors de la réunion annuelle du comité de pilotage ouverte à la population



Agenda 21 du
Réalmontais

Programme opérationnel 2009/ 2011

Principe 2 : Echelle territoriale pertinente de l'action

Mesure 3 : Renforcement des liens avec le Pays de l'Albigeois et des Bastides

Description de la mesure :

La CCR a adhéré au Pays de l'Albigeois et des Bastides depuis sa création. Le diagnostic territorial effectué dans le cadre du P.D.D.R. s'est déroulé en même temps que celui du Pays, la présence d'un cabinet commun ayant facilité la mise en cohérence des choix du réalmontais à l'échelle du Pays.

La CCR a participé pleinement à l'ensemble des réflexions conduites à l'échelle du Pays et notamment :

- Le schéma territorial des infrastructures économiques
- Le projet culturel de territoire
- Le schéma des services à la population
- Le diagnostic stratégique habitat foncier urbanisme
- Le schéma d'organisation territoriale de l'économie touristique
- L'observatoire partagé au niveau du Pays de l'Albigeois et des Bastides.

Elle souhaite aujourd'hui :

- Renforcer sa concertation avec le Pays (Mise en place d'un comité de pilotage territorial permanent avec les chambres consulaires)
- Relayer les actions conduites par le Pays dans le cadre d'un partenariat identifiant les complémentarités entre les actions conduites par le Pays et les priorités définies dans le programme opérationnel 2009-2011 de l'agenda 21 du réalmontais.

Résultat attendu :

- Meilleur service à la population
- Diffusion des pratiques

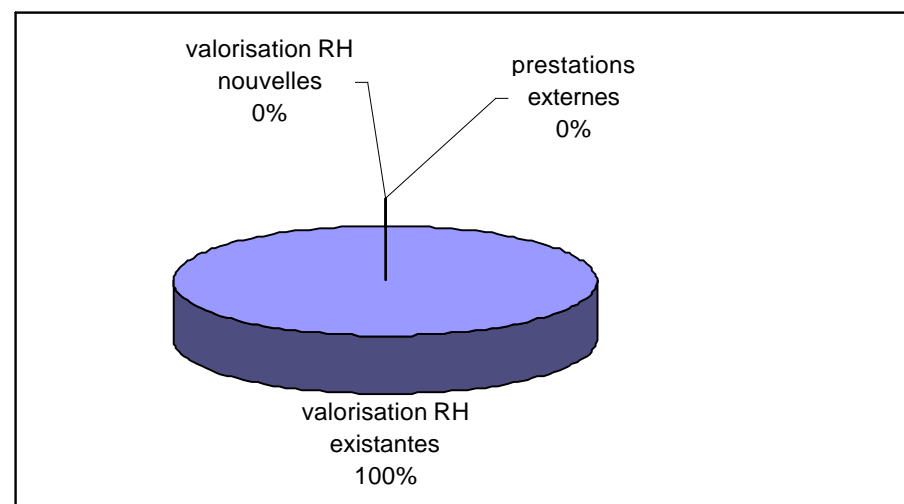
Modalités de mise en œuvre :

Maître d'ouvrage : CCR	Référent élu : Jean-Luc CANTALOUBE
Maitre d'œuvre : CCR	Référent technicien : Thierry CAMPEGGI

Coût total :	6 966 €
Fonctionnement :	6 966 €
100 %	
Investissement	

Calendrier de mise en œuvre :			
	2009	2010	2011
Démarrage prévu	X		
Achèvement			
Crédits de paiement	3 597 €	1 684 €	1 685 €

Moyens mobilisés :	Montant
Ressources humaines existantes : Directeur général des services, Chargée de mission culture enfance et jeunesse chargées de mission tourisme	6 966 €
Ressources humaines à créer :	
Prestations externes :	
Coût total	6 966 €
- Financement total mobilisé	
= Coût net de la mesure	6 966 €



Répartition des moyens mobilisés

Modalités de Gouvernance :

Mobilisation prévue des acteurs du territoire :

- Participation des délégués aux réunions de travail et aux instances du Pays

Partenariats mobilisés :

Chambres consulaires
ADEFPAT

Organisation de l'information et de la concertation :

- Supports de communication de la CCR (Magazine, panneau d'information)
- Intranet
- Extranet

Indicateurs de suivi :

indicateurs quantitatifs

- Effectivité de la mobilisation (nombre de réunion et participation)

Taux de réalisation de la mesure (% de consommation des crédits à partir de la comptabilité analytique)

	2009	2010	2011
Prévu Budget Primitif	3 597 €	1 684 €	1 685 €
Réalisé Compte Administratif			

indicateurs qualitatifs :

A bâtir dans le cadre :

-de la réunion annuelle d'évaluation de la commission compétente

A présenter

-lors de la réunion annuelle du comité de pilotage ouverte à la population